

I. Identification du poste

Poste de Manipulateur en électroradiologie médicale affecté sur le service d'imagerie médicale du Centre Hospitalier de Saumur.

Activité en imagerie conventionnelle, en tomodensitométrie et en IRM.

Exercice de la fonction conforme au décret n° 97-1057 du 19 novembre 1997 et au décret 2016-1672 du 05 décembre 2016 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de manipulateur en électroradiologie médicale

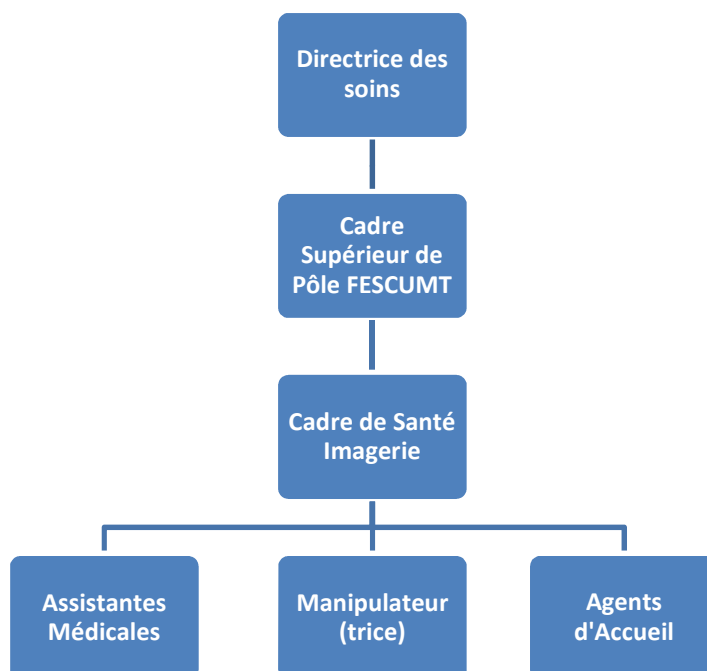
II. Domaine d'application

Service d'imagerie médicale composé :

- 2 salles de radiologie conventionnelle
- 2 scanners
- 1 IRM en GIE
- 2 salles d'échographie

III. Organigramme du service

Il exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique de la Direction des soins.



IV. Liens Fonctionnels

- Au sein du service :
 - o L'ensemble de l'équipe soignante médicale et non médicale participant directement ou indirectement à la prise en charge des patients et leur entourage
- Avec d'autres services :
 - o L'ensemble des services de l'Etablissement (hospitalisation, consultation, médico-techniques, biomédicaux, hygiènes, techniques et administratifs),
- Avec l'extérieur :
 - o Partenaires de santé extrahospitaliers afin de permettre la continuité des prestations
 - o Fournisseurs externes, les techniciens de maintenance des équipements, réseaux, tout autre prestataire de services,
 - o Les Instituts de Formations Paramédicales (IFMEM), les lycées,

V. Responsabilités et missions spécifiques au poste

Le manipulateur d'électroradiologie travaille sur prescription médicale en binôme avec un médecin spécialiste radiologue. C'est un professionnel de santé, à la fois soignant et technicien. Il explique ce qu'il fait, réconforte et met en confiance le patient.

→ SPECIFICITE

- Radiologie conventionnelle
- Scanner
- IRM
- Port du dosimètre et suivi
- Travail en télé imagerie
- Réalisation de soins (hygiène, confort, injections de produits de contraste, préparation du patient) en fonction des différentes techniques d'imagerie utilisées.
- Traitement des données d'un point de vue physiologique, anatomique, qualitatif et technique, avant de les transmettre au médecin.

→ ACTIVITES

- Accueil de la personne soignée et recueil des données,
- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits,
- Établissement / actualisation, organisation et mise en œuvre de processus, procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine d'activité,
- Exploitation, gestion et transfert des données et images,
- Formation et information des professionnels et étudiants,
- Information de la personne soignée et mise en œuvre des soins dans le cadre de la continuité des soins,
- Mise en œuvre des mesures de radioprotection,
- Mise en œuvre des mesures liées à la qualité et à la prévention des risques,
- Organisation des activités et gestion des ressources,
- Réalisation de soins à visée diagnostique dans le champ de l'imagerie et les explorations fonctionnelles
- Veille et recherche professionnelle

→ SAVOIR-FAIRE

- Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser.
- Conduire une relation avec la personne soignée.
- Évaluer, améliorer ses pratiques professionnelles.
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle en regard de l'évolution des recommandations.
- Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique.
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.
- Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins.
- Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public.
- Mettre en œuvre les soins à visée diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins.
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.

Attention ! Impression non gérée ; Seule la version informatique fait foi.

VI. Qualifications et qualités requises

Titulaire de D.E. ou du D.T.S. du manipulateur en électro radiologie

Suivre les formations obligatoires, de la radioprotection et AFGSU.

Disponibilité pour assurer l'ensemble des horaires y compris les week-ends, jours fériés et nuits.

VII. Les conditions de travail

Le manipulateur est polyvalent sur les activités de radiologie conventionnelle et de Scanner.
L'activité d'IRM nécessite une formation programmée en interne.

Le temps de travail journalier est de 10H avec 45mn de pause méridienne à raison de 4 jours par semaine.

14 RTT à disposition.

Scanner : Activité sur l'un des scanners partagés sous convention en co-utilisation avec des cabinets libéraux installés à Saumur.

IRM : Activité partagée avec l'entité privée GIE – SNCM

Répartition des vacances publiques et privées selon une planification hebdomadaire.

Les manipulateurs assurent les vacances publiques et privées pour le scanner ainsi que les vacances publiques pour l'IRM

Permanence des soins : le service est ouvert 24h/24 et 7j/7 pour la prise en charge des patients hospitalisés ainsi que ceux provenant du service des urgences pour les demandes de radiologie conventionnelle et scanner.

→ La fréquence des permanences est en moyenne d'un week-end tous les 6 semaines, ainsi que des nuits 2 à 3 fois par an.

Un planning commun de l'ensemble des manipulateurs est établi mensuellement, validé par le cadre de santé. Pour des raisons de service les horaires peuvent être modifiés. La suppléance et la gestion des absences sont organisées par le cadre de santé en fonction des compétences requises pour l'organisation du service.

Attention ! Impression non gérée ; Seule la version informatique fait foi.